

POLITIQUE DE NOTATION POUR LES ACTIVITÉS AU CAAHC | ANNÉE 3 ET 4

Les activités du CAAHC font partie intégrante du cours MMD3564 et MMD4564 depuis l'automne 2011. La notation est la suivante :

A. Pré-tests = 4 points

- **Le téléchargement et le téléversement du Pré-test seront ouverts pour 2 ans sur ExamSoft**, soit pour toute la durée de l'externat. Il est toutefois demandé que le pré-test soit complété avant l'activité au CAAHC.
- Le prétest évalue la préparation et les connaissances nécessaires pour bien participer aux ateliers. Les références et lectures proposées sont sur l'ENA (www.medcours.umontreal.ca) sous l'onglet de l'activité. C'est un questionnaire à choix multiples qui comprend entre 4 et 6 questions.
- La note tiendra compte de l'exactitude des réponses et non pas uniquement de la participation au test. L'ensemble des notes sera rapporté au prorata sur 4 points au total de la note du cours.

B. Présences = 2 points

- Les présences sont prises à l'arrivée de l'étudiant au centre et compilées dans un fichier. Les étudiants devront **présenter leur carte d'identité** pour valider leur présence.
- En raison des ajustements nécessaires pour la COVID-19 (port d'équipements de protection individuelle, désinfection des mains, modifications des activités), la ponctualité demeure primordiale.
- Le port du sarrau est obligatoire pour participer à l'activité. Trois oublis conduiront à une note de manquement au professionnalisme.

Exception sur le port du sarrau dans le contexte de la COVID-19 :

En période de pandémie, afin d'éviter de transporter un sarrau d'un milieu de stage au CAAHC, le port du sarrau n'est pas requis, à moins qu'il ne soit dédié aux activités de simulation au CAAHC. Une tenue vestimentaire professionnelle (adéquate pour recevoir un patient et ses proches dans un milieu clinique) est cependant requise.

- **Un retard de plus de 5 minutes équivaut à une absence (pas de notation)**. L'étudiant pourra être intégré à l'activité à un moment qui ne perturbera pas son déroulement.
- Les **échanges** entre deux étudiants de groupes différents ne sont **pas permis**, car les listes d'étudiants sont planifiées et enregistrées dans le système informatique dès le début de l'année. Le contexte entourant la COVID-19 nous oblige également à attribuer à l'avance les rôles nécessaires à l'activité. Les exceptions (voir les [règles de fonctionnement du CAAHC](#)) sont gérées par les responsables du premier cycle via le secrétariat.

C. Post-tests et évaluations des ateliers = 4 points

- **Le téléchargement et le téléversement du Post-test seront ouverts pour 2 ans sur ExamSoft**, soit pour toute la durée de l'externat. Il est toutefois demandé que le post-test soit complété dans la semaine suivant l'activité au CAAHC.
- La dernière question du test contiendra un hyperlien permettant de compléter l'évaluation de l'activité sur la plateforme Qualtrics.
- Le post-test évalue les éléments clés enseignés lors des ateliers. Il comprend entre 4 et 6 questions à choix multiples.
- La note tiendra compte de l'exactitude des réponses et non pas uniquement de la participation au test.
- Les questions relatives à l'évaluation de l'atelier ne sont pas comptabilisées dans la note, mais l'étudiant doit obligatoirement y répondre afin de soumettre le post-test.
- **Si un étudiant est absent d'un atelier ou arrive en retard, son post-test ne comptera pas** (pas de notation).

Attitude non professionnelle

Si un étudiant présente un écart de conduite ou un manquement professionnel, l'enseignant lui demandera de lui donner son nom et l'étudiant devra quitter l'atelier.

Un rapport d'incident sera rempli par l'enseignant à la fin de l'activité et transmis au responsable du cours et au secrétariat du vice-décanat de 1^e cycle. L'étudiant sera rencontré par la Direction du premier cycle pour lui mentionner les faits qui lui sont reprochés et pour qu'il puisse s'expliquer.

La décision de documenter l'incident dans le dossier professionnel de l'étudiant revient à la Direction du 1^e cycle.